

Budget : Quels investissements pour Livron en 2015 ?

Dossier p. 4-5

Rond-point de Fiancey :
une autre image de l'entrée
de la ville

Malgré
la baisse des
dotations de l'État
pas d'augmentation
des taux communaux
en 2015

Sécurisation
de l'entrée
des Petits-Robins

S.D.I.S. :
les pompiers de Livron
verront leur caserne réadaptée

Réaménagement du carrefour
de l'avenue des Cévennes :
pour une meilleure visibilité

Édito



Olivier BERNARD
Maire de Livron

La période des élections est bien souvent une période charnière pour les équipes municipales majoritaires. Chacun des élus de terrain a forcément toujours besoin d'une majorité pour travailler et d'élus qui permettent une collaboration efficace pour faire avancer la ville. Les résultats électoraux des départementales donnent donc une lisibilité à notre équipe pour agir dans les cinq ans à venir avec une plus grande sérénité. Ces résultats électoraux doivent permettre à chacun d'entre nous d'être réceptif au message des urnes.

Nos grands élus nationaux ont oublié que les promesses électorales doivent être tenues. La politique fiction nationale et les spectacles conflictuels auxquels chacun d'entre nous peut assister chaque jour sur les chaînes d'information, sont des exemples affligeants par rapport à ce qu'attendent les citoyens sur le terrain de leurs représentants. Les votes radicaux qui se sont exprimés lors des élections européennes et départementales en sont l'aboutissement flagrant.

Aujourd'hui, nous, élus locaux, avons à montrer une attitude différente, une présence sur le terrain, avons à mettre en place les actions promises. Notre équipe a été élue sur le thème des « 100 propositions réalistes à la hauteur des attentes livronnaises », ce sera donc notre cap : les faire aboutir pour que Livron progresse, se rassemble, et que, dans notre commune, les électeurs retrouvent la confiance en leurs élus de proximité.

J'ai confiance en mon équipe, j'ai confiance en vous. Travaillons ensemble pour l'avenir de Livron ».



Sommaire

ACTUALITÉ

- ▶ Banque alimentaire..... p. 2
- ▶ Spectacle annuel du C.C.A.S..... p. 2
- ▶ Les jardins familiaux..... p. 2
- ▶ Numéros utiles..... p. 2
- ▶ Rond-point de Fiancey..... p. 3
- ▶ Terrain d'accueil des gens du voyage..... p. 3

- ▶ Polices municipales Livron et Loriol..... p. 3
- ▶ Comité de jumelage..... p. 3
- ▶ Concours photos..... p. 3
- ▶ Souscription publique..... p. 3
- ▶ DOSSIER SPÉCIAL BUDGET p. 4-5
- ▶ ÉTAT CIVIL..... p. 6

- ▶ TRIBUNES..... p. 6
- ▶ 4^e fête du Brézème..... p. 6
- ▶ Brûlage des déchets..... p. 6
- ▶ Expo de véhicules anciens et de prestige..... p. 6
- ▶ HISTOIRE..... p. 7
- ▶ À VOS AGENDAS !..... p. 7

BANQUE ALIMENTAIRE

Le C.C.A.S. remercie les bénévoles



Le 20 janvier 2015, le C.C.A.S. a offert la galette des Rois aux bénévoles ayant participé à la collecte de la Banque alimentaire en novembre dernier, afin de les remercier pour leur aide. Lors de ce moment convivial, ils ont pu échanger sur cette action solidaire.

SPECTACLE ANNUEL DU C.C.A.S.
Equinoxe fait l'unanimité

Un petit retour dans le passé avec « Le temps des copains » animé par la compagnie Equinoxe à l'occasion du spectacle annuel du C.C.A.S. du 29 janvier 2015. Nombreux de nos aînés ont répondu présents à l'invitation du C.C.A.S. et la salle a été vite remplie.



Nous avons pu, ensemble, fredonner les plus grands standards des années 60 (Sylvie, Johnny, Cloclo...) et déjà avant l'entracte, l'ambiance était lancée grâce à un programme haut en couleurs et cadencé au rythme des changements de costumes.

Pour la pause, les élus, le maire en tête, et les membres du C.C.A.S. ont distribué les brioches et de quoi se désaltérer.

En deuxième partie, chaque Livronnais présent a pu revivre cette époque d'insouciance en chantant avec la dizaine d'artistes tous aussi talentueux les uns que les autres.

C'est une ovation générale qui a salué la fin du spectacle et les spectateurs sont tous repartis, des étoiles dans les yeux.

Chantal Boyron
Adjointe aux
Affaires Sociales

Le personnel
présent lors du
spectacle.

LES JARDINS FAMILIAUX

Une bonne entente



Les jardinières et jardiniers des jardins familiaux sont heureux de pouvoir travailler quelques parcelles de terre qui leur permettent, comme ils le disent eux-mêmes « de donner à leurs familles de bons légumes ». L'entente entre chacune et chacun est bonne dans un climat de solidarité et de partage.



Ces jardins sont cosmopolites, chacun sachant aussi « cultiver » ses différences.

Petit bémol, quelques actes de vandalismes qui ne rapportent pas grand-chose à leurs auteurs.

Parmi le bon climat qui règne entre toutes et tous, un repas pris en commun où chacun partage son plat.

Longue vie aux jardins familiaux
Les jardiniers



Deux parcelles encore disponibles aux jardins familiaux des Petits Robins. Deux parcelles de 100 m² environ. Sur chaque parcelle un petit cabanon individuel pour entreposer les outils. S'adresser au Centre Communal d'Action Sociale en mairie de Livron.



ALLO

- LA MAIRIE : 04 75 61 74 66
- Conseil général 04 75 79 26 26
- Préfecture (26) 04 75 79 28 00
- Service Culturel : 04 75 40 41 37
- Police Municipale : 04 75 61 13 81
- Service des Politiques éducatives (SPE) :
 - Enfance 04 75 61 16 59
 - Éducation 04 75 61 16 61
 - Restauration scolaire 04 75 61 13 80
- Médiathèque : 04 75 61 14 90
- Service Technique : 04 75 85 55 00
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 04 75 61 16 60

PERMANENCES EN MAIRIE

- ADIL 26 : 4^e mardi du mois, 1 mois sur 2 (prochaines permanences en mars, avril puis juin) de 10 h à 11 h 30.
- CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 9 h à 12 h et 2^e et 4^e mardis du mois de 14 h à 17 h, salle des voûtes.
- CPAM : lundi et mercredi 8 h à 11 h 45 et 13 h à 16 h / vendredi 8 h à 11 h 45 une semaine sur deux les 2^e et 4^e vendredis du mois. Horaires pendant les vacances scolaires lundi et mercredi de 13 h 30 à 16 h 30 (permanence fermée du 14 juillet au 1^{er} août 2014).
- REMAID : permanence le 4^e jeudi du mois sur RDV, de 9 h à 11 h. Tél. : 04 75 55 39 34
- Vivre sans alcool : 2^e vendredi du mois de 15 h à 16 h, salle des Voûtes.
- UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et ou handicapées psychiques) : accueil, écoute, renseignements sur rendez-vous au 04 75 55 16 43.

LIVRON INFOS

Le prochain numéro de **LIVRON *infos*** Sport et Culture paraîtra le 26 mai 2015. Merci de transmettre vos informations au journal avant le 4 mai 2015. Contact : communication@mairie-livron.fr



Journal mensuel d'informations municipales Livron infos :
90, avenue Joseph Combar
26250 Livron
Tél. : 04 75 61 74 66
Fax : 04 75 61 75 48
Mél : courrier@mairie-livron.fr
www.livron-sur-drome.fr



Directeur de la publication :
Olivier Bernard
Conception - Rédaction :
Conseil municipal
Lydie Letourneau
Olivier Bernard
Francis Fayard
Photos - Illustrations :
service communication mairie
de Livron-sur-Drôme



Mise en pages - Impression - Publicité :
Imprimerie du Faubourg - Compographie
38, avenue Jean-Jaurès 26200 Montélimar
Tél. : 04 75 91 83 00 - pao@compographie.fr
Dépôt légal : Avril 2015
Tirage : 5000 exemplaires
Distribution : Mediapost.
Imprimé sur papier recyclé.
Ce journal est financé par la publicité.
Merci aux annonceurs pour leur participation.

Numéros utiles

AVOCATS

- Durand 04 75 61 70 99
- Rivoire 04 75 61 00 34

CORRESPONDANT DAUPHINÉ LIBÉRÉ

- Claudie Dolader 06 26 90 28 88

CULTE

- Église catholique 04 75 61 61 78
- Église protestante unie 04 75 61 60 93

CULTURE

- Espace Culturel 04 75 61 74 66
- École de Musique 04 75 61 38 70
- MJC « Coluche » 04 75 61 61 71
- MJC Petits-Robins 04 75 61 21 45
- Médiathèque 04 75 61 14 90
- Office de Tourisme 04 75 61 66 93

ÉCONOMIE

- Cellule développement économique 04 75 61 47 29
- Chambre des métiers :
Montélimar 04 75 00 86 20
Romans 04 75 05 88 00
- Chambre de commerce et d'industrie de Valence 04 75 75 70 00
- DDAF 04 75 82 50 50
- Office de Tourisme 04 75 61 66 93
- UCIA 04 75 85 54 02

ÉDUCATION, ÉCOLES

- Batipôle 04 75 61 10 10
- CFA Lucien Ravit 04 75 61 69 55
- Collèges :
Collège D. Faucher 04 75 61 13 60
Collège « Les 3 Vallées » 04 75 62 01 88
Collège et école privés A. Cartier 04 75 61 79 44
- Écoles maternelles :
École F. Mistral 04 75 61 79 12
École Saint-Genys 04 75 61 67 33
École P. Éluard 04 75 61 68 18
École Petits-Robins 04 75 61 74 52
- Écoles primaires :
École M. Pagnol 04 75 61 79 02
École A. Daudet 04 75 61 79 04
École Saint-Genys 04 75 61 34 73
École Petits-Robins 04 75 61 74 52

EMPLOI, FORMATION

- Pôle emploi : demandeurs d'emploi 39 49
- Pôle emploi : employeurs 39 95
- Mission locale, jeunes, RMI, orientations 04 75 61 11 60
- Manpower 04 75 85 77 10

ENFANCE

- Secrétariat service enfance (service municipal) 04 75 61 16 59
- Centre de l'enfance 04 75 61 30 84
- Enfance et partage 04 75 25 17 46

LOGEMENT

- D.A.H. 04 75 81 30 60
- Société pour le développement de l'habitat 04 75 81 39 39
- Habitat Dauphinois 04 75 44 92 20

NOTAIRE

- Métral 04 75 61 67 85

SANTÉ, SOCIAL

- Ambulances-VSL Aides assistance Penu 04 75 61 11 15
- Ambulances-VSL-Taxis Bertrand 04 75 85 52 75
- Ambulances Gaule 04 75 61 25 25
- Chromothérapeute - chromo auriculothérapeute
M^{me} Jocelyne Heimbouger 06 76 12 44 02
- Dentistes
M^{lle} Barres 04 75 85 63 54
M. Derville 04 75 61 67 24
M. Julliant 04 75 61 68 60
- Diététicienne
M^{me} Julie Fresko 06 67 86 99 51
- Infirmières
M^{me} Barral 04 75 61 21 65
M^{me} Benoit Janin Christine, M^{me} Ricateau Catherine 07 71 27 84 39
M^{me} Berrebi Florence 06 29 36 25 13
M^{me} Camus Francine 04 75 61 84 49
M^{me} Donato Christel 06 70 72 64 70
M^{me} Liardet Ophélie 06 62 14 94 86
M^{me} Llamas Nicole 04 75 61 00 95
M^{me} Martinez 04 75 61 00 95
M^{me} Menuet 04 75 61 00 95
M^{me} Teyssier 04 75 61 00 95

- Laboratoire d'analyses médicales Chalendard 04 75 61 76 04
- Masseurs Kinésithérapeutes
J. Cottureau, N. Dumas, L. Boulon, B. Estéoule, C. Maley, S. Roudil 04 75 61 76 16
- Mouton 04 75 85 55 85
- Médecins
Dr Denis 04 75 61 76 07
Dr Douzou 04 75 85 60 99
Dr Giral, Rossignol et Omran 04 75 85 61 23
- Orthodontiste
Dr Mousseef 04 75 61 32 50
Dr Raillon 04 75 85 60 49
- Ostéopathe
M^{me} Virginie Liotard-Dondoglio 04 75 58 87 37

- Orthophonistes
Pascaline Brébion 04 75 61 48 27
Sophie Brunel-Aigon 04 75 85 41 07
Sophie Clément 04 27 68 14 21
- Ostéopathes
M^{lle} Dondoglio et M. Codol 04 75 55 77 10
M. Dussault 04 75 61 66 05
- Pédicure - Mouton 04 75 85 55 85
- Psychanaliste
Marie-Christine Geay 06 76 23 64 85
- Psychothérapeute
M^{me} Florence Faure 06 22 43 76 80
Cabinet Maux en mots Agnès Picq et Françoise Aublet 06 83 75 49 03
- Pharmacies
Grande pharmacie de Livron 04 75 85 56 91
Blanchard 04 75 61 61 50
Gros 04 75 61 67 39
- Podologue
M^{me} Gevry 04 75 85 60 14
- Cabinet de radiologie 04 75 61 25 43
- Sage-Femme M^{mes} Ollivier-Mercuro et Courtan 04 75 61 66 73
- Services soins à domicile 04 75 85 34 23
- Cabinet d'énergétique traditionnelle
Chinoise - M. Forand 06 15 94 02 64
- Taxis
ALM 04 75 61 39 13
Taxis Gisèle Charre 04 75 40 91 46
Taxi Les Petits Robins 06 65 15 20 00
- Accueil et orientation gérontologique 04 75 25 17 46

- Association drômoise MST/Sida 04 75 42 14 49
- CAF 0 810 25 26 10
- Centre de planification et d'éducation familiale 04 75 25 17 46
- Centre de transfusion sanguine 04 75 82 44 00
- Centre Enjalbert 06 64 00 68 41
- Centre médico-social 04 75 61 21 97
- Clinique vétérinaire Brun, Bourgogne 04 75 61 75 29
- CPAM Valence 04 75 75 53 53
- Croix-Rouge Alain Garayt 04 75 61 28 36
- Drogue info service (gratuit) 0800 23 13 13
- Educateur Point Jeunes 04 75 84 49 70
- Entraide protestante 06 77 76 29 03
- Maison retraite Cauzid 04 75 61 61 55
- Sécurité sociale 04 75 75 53 53
- Sida info service (gratuit) 0800 84 08 00
- SOS enfance maltraitée (gratuit) 0800 05 41 41
- Vivre sans alcool 04 75 57 38 97

SERVICES DIVERS

- Déchetterie 04 75 61 24 78
- Fourrière animale 04 75 41 44 61
- Renseignements SNCF 36 35
- Info-Rhône 3615 Info Rhône
- Info-routes 0826 02 20 22
..... ou 3615 Routes
- La Poste 04 75 61 40 25
- Météo France 0892 68 02 26
- Trésorerie 04 75 85 62 22

SPORTS ET LOISIRS

- Gymnase Claude Bon 04 75 85 54 46
- Piscine municipale 04 75 61 69 47
- Stade de football 04 75 61 66 09

URGENCES

- Assainissement (Ternois) 0825 08 03 41
- Centre anti-poisons 04 75 54 14 14
- Centre hospitalier 04 75 75 75 75
- EDF 09 726 750 26
- GDF 04 75 40 93 13
- Gendarmerie 17
- Grands Brûlés 04 78 61 88 88
- Police municipale 04 75 61 74 66
- Samu 15 ou 04 75 85 31 00
- Sapeurs pompiers 18
- Saur Livron (eau) www.saur.com

ROND-POINT DE FIANCEY « Une autre image »

Annoncé dans les promesses électorales du Maire, Olivier Bernard, et de son équipe, le réaménagement du rond-point de Fiancey vient de s'achever.

Cet espace marque l'entrée nord de la commune de Livron-sur-Drôme.

Le thème évoqué est le vignoble des coteaux du Brézème, symbole identitaire de la commune. Ce ne sont pas moins de 130 pieds de vignes, 300 lavandes, 100 rosiers, 20 lauriers roses, 6 chênes verts taillés en « nuages » que l'équipe du pôle Environnement a plantés.

Les acteurs de ce chantier (1 200 m² de terrain aménagé) sous le regard attentif de Monsieur Guillaume Venel (Adjoint à l'aménagement du territoire) sont : Jacques Miraillet, Jean-Luc



Font, Christian Chanas, Fabrice Valette, Olivier Octave, Loïc Lemoine, Éric Chanas et Aymeric Laidet et Camille Despagne deux jeunes stagiaires du moment.

POLICES MUNICIPALES LIVRON ET LORIOL Une mutualisation de moyens

Depuis l'installation des nouvelles municipalités de Livron et Loriol en mars 2014, de nombreux signes de rapprochement ont été mis en évidence. La première était la rencontre symbolique sur le pont de la Drôme l'année dernière des deux maires de nos communes, accompagnés des membres de leurs conseils municipaux respectifs.



D'autres actions se sont mises, ou vont être mises en place prochainement, que ce soit entre les communes elles-mêmes, mais aussi par le biais de l'intercommunalité avec, pour objectif, la mise en place d'actions en commun sur notre territoire, faisant ainsi des économies financières substantielles dans l'intérêt général.

Parmi les collaborations entre nos deux communes, une convention entre Livron et Loriol vient d'être signée, visant à étendre l'action de nos personnels de police municipale et à optimiser les moyens qui seront mis en commun (jumelles radars, radios, échanges d'expériences, alcootest électroniques, contrôle du bruit, etc.) en évitant de doubler des achats

inutilement. Rappelons que chacun des policiers municipaux a aussi une qualification complémentaire par exemple autour des relevés du niveau de bruit, etc. compétences qui peuvent ainsi se compléter entre Livron et Loriol.

Olivier Bernard, maire de Livron et Claude Aurias, maire de Loriol, entourés de plusieurs élus des deux communes, l'ensemble des effectifs de nos polices municipales, le major de gendarmerie Erice Goncalves-Andreso, ont ainsi pu finaliser leurs bonnes intentions en signant une convention de coordination, convention qui ne sera validée qu'après soumission aux services du Procureur de la République.

Voilà les premiers pas d'une collaboration, qui vise aussi à montrer l'exemple de la mutualisation des actions pour ne pas gaspiller l'argent public. Une convention très symbolique donc qui nous montre la voie à tous et une direction choisie par la municipalité livronnaise qui se veut exemplaire en matière budgétaire et de coopération entre les communes.



SOUSCRIPTION PUBLIQUE Major Jean-Pierre Vignaux

Pour financer un monument à la mémoire de ce gendarme, tué en service à Livron le 22 juin 1993 par un forcené. L'association du Patrimoine Livronnais recueille vos dons.

La stèle réalisée par Jean-Paul Ravit, sculpteur livronnais, sera installée sur la place et inaugurée au début de l'été.

En ces moments où les forces de l'ordre sont prises pour cibles, nous comptons sur votre soutien afin de rendre hommage, au-delà

du gendarme Vignaux, à ces personnels qui mettent leurs vies au service de notre sécurité. Déposez vos chèques à l'ordre de l'association du patrimoine Livronnais à l'accueil de la mairie, ou par courrier à « Association du Patrimoine Livronnais, Mairie de Livron, 90 Avenue Joseph Combié, 26250 Livron sur Drôme ».

L'objectif est de réunir 3 000 euros. Un reçu vous sera donné en retour.

Nous comptons sur vous !

TERRAINS D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE Les maires de La Voulte, Livron et Loriol solidaires

Les communes de La Voulte, Livron et Loriol vont conventionner prochainement une gestion mutualisée de leurs aires d'accueil des gens du voyage. À cet effet, un règlement intérieur commun a été rédigé pour uniformiser à terme les responsabilités des communes et des usagers.



Bernard Brottes, Olivier Bernard, Claude Aurias, ont réagi sur le fait que, chaque année, de nombreux dégâts sont causés sur ces aires d'accueil, nécessitant quelques mois d'entretien et de réparations onéreuses, pénalisant ainsi les familles les plus respectueuses des lieux, mais aussi les contribuables ayant financé ces structures.

Les élus rappellent l'application stricte du règlement intérieur par les usagers. En cas de

non-respect des règles de vie et du paiement, un arrêté d'interdiction de l'aire sera appliqué, sur les trois communes. Les élus, qui ont respecté strictement la loi en mettant en place et finançant ces aires, entendent donc, par retour, voir respecter scrupuleusement les lieux qui sont mis à disposition des usagers.

COMITÉ DE JUMELAGE DU CANTON DE LORIOL Réception de nos amis de Schwalmstadt du 14 au 17 mai 2015

PROGRAMME

JEUDI 14 MAI

- Arrivée des Allemands vers 18 h à la salle des fêtes de Cliousclat.
- Pot d'accueil offert par la mairie de Cliousclat, répartition dans les familles d'accueil françaises.
- Repas dans les familles d'accueil.

VENDREDI 15 MAI

- Départ à 7 h 45 de Loriol pour Grenoble (Visite du centre ancien de Grenoble avec guides, montée à la Bastille par le téléphé-

rique, repas au restaurant panoramique, visite de la distillerie de la Grande Chartreuse à Voiron. Retour vers 19 h.

• Repas dans les familles d'accueil.

SAMEDI 16 MAI

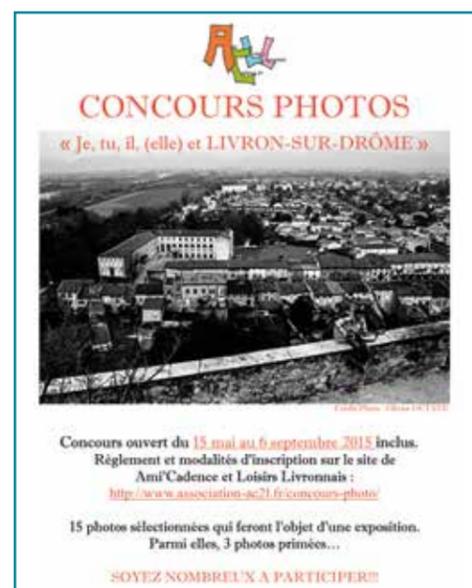
- Caveau de Loriol à 11 h (si intéressés)
- Repas et après-midi dans les familles d'accueil.
- Soirée officielle dansante festive à partir de 19 h animée par « Duo Regards ».

DIMANCHE 17 MAI

- Départ des amis allemands à 8 h.

AMI'CADENCE ET LOISIRS LIVRONNAIS (CLUB PHOTO) Concours photo : « je, tu, il (elle) et Livron-sur-Drôme »

L'association Ami'Cadence et Loisirs Livronnais et son Club Photo organisent un concours photos sur le thème de Livron-sur-Drôme.



Ce concours (gratuit), intitulé « Je, tu, il (elle) et Livron » sera ouvert du 15 mai au 6 septembre 2015 inclus.

Les participants (non professionnels) devront envoyer leurs photos durant cette période, et trouveront sur le site de ACLL (<http://www.association-ac2l.fr/concours-photo/>) le règlement ainsi que les modalités de participation à ce concours.

Les 15 clichés sélectionnés par le jury feront l'objet d'une exposition à la médiathèque de Livron-sur-Drôme (courant octobre/novembre, dates à déterminer).

Parmi cette sélection, trois photographies seront primées, après délibération du jury.

La technique ne sera pas le seul critère de sélection. L'originalité, la spontanéité et la créativité seront également pris en compte. Alors, que vous soyez photographe amateur ou non, que vous possédiez un appareil « reflex », un « compact » ou bien même un « smartphone »...

SOYEZ NOMBREUX À PARTICIPER !!!

Ami'Cadence et Loisirs Livronnais vous souhaitent à tous et à toutes de belles prises...

Recycleur d'automobiles **GPA** 24h 1AN ISO 9001

www.gpa26.com

PARTENAIRE OFFICIEL **CLUB** NEUF ou OCCASION toujours une solution

- 70 000 PIÈCES D'OCCASION EN STOCK
- GARANTIES 1AN
- JUSQU'À 90% D'ÉCONOMIE
- PIÈCES NEUVES AU MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ PRIX
- STATION DE MONTAGE

04 75 61 76 46

www.gpa26.com

Patrick LECHARME
Psychologue du travail
Spécialisé en psychopathologie du travail
(Habilité RPS CARSAT-Rhône-Alpes)
Stress, mal-être, changement professionnel

Le Haut de Bancel - 26400 ALLEX
☎ 06 11 18 35 37 - patrick.lecharme@orange.fr

Le Froid Allexois

Mickaël KALFON
17, chemin du Canal
26400 ALLEX
Tél. : 06 71 99 31 02
www.lefroidallexois.com

FROID · CLIMATISATION · CHAUFFAGE · POMPE À CHALEUR

BUDGET

Quels investissements pour



Olivier BERNARD
Maire de Livron

2^e vice-président de la CCVD,
enfance, petite-enfance,
jeunesse



Annick PIERI

2^e adjointe Finances, ressources
humaines, citoyenneté



Patrick COMBOROURE
Conseiller municipal



Emmanuelle DA SILVA GIELLY
Conseillère municipale

Pas d'augmentation des taux d'imposition en 2015

Malgré les baisses des dotations de l'État (environ 200 000 euros par an pendant trois ans, à partir de cette année), nous avons réalisé une bonne maîtrise de la gestion financière de la commune dès notre arrivée, fin mars 2014, en anticipant ces baisses financières de l'État et en adaptant le budget que l'équipe municipale précédente avait voté.

Cela nous conduira à cette conclusion, bénéfique pour tous les Livronnais : pas d'augmentation de la fiscalité locale en 2015.

C'est un choix politique fort qui vise à montrer la volonté collective de notre équipe d'une gestion « en bon père de famille ».

Malgré le désengagement de l'État, mieux gérer en amont, c'est prévoir l'avenir

Nous l'indiquions dans le paragraphe précédent, l'État se désengage nettement dans les Dotations de Fonctionnement aux communes : en trois ans, Livron touchera 200 000 euros de moins par an, la Communauté de Communes du Val de Drôme 300 000 euros de moins par an. Autant de financements qui ne seront pas réinjectés dans des actions sur le territoire. C'est très dommageable pour l'Économie locale. Mais la gestion de l'État étant ce qu'elle est, et les choix gouvernementaux ayant été définis comme tels, ce sont les collectivités de proximité, et donc Livron, qui vont en pâtir. Le maintien des taux d'imposition en 2015, malgré ces baisses de recettes, montrent aussi que l'équipe municipale s'est retroussée les manches pour trouver les économies nécessaires à un bon fonctionnement. C'est cette analyse en amont qui nous a permis de passer ce premier cap sans trop de difficultés.

La commune de Livron-sur-Drôme doit veiller à préserver ses marges de manœuvre :

- ▶ encadrer la progression des charges à caractère général, notamment en mettant en place une gestion active du patrimoine communal pour optimiser le suivi de son utilisation et maîtriser les dépenses afférentes ;
- ▶ réduire les charges de gestion courante : frais généraux, achats, entretien et maintenance ;
- ▶ veiller aux investissements moins générateurs de coûts ;
- ▶ renforcer les études préalables.

Amélioration notable de la capacité d'investir

Les économies réalisées sur le budget 2014 ont permis d'augmenter nettement la capacité d'investissement de la commune. 1 800 000 euros seront virés à la section investissement !

Cette maîtrise de gestion nous aura permis pour 2014 de diminuer sensiblement la dette municipale au 1^{er} janvier 2015. Cette évolution positive doit nous encourager dans les axes de travail que nous mettons en place pour améliorer la qualité de vie, sécuriser nos routes et notre ville, animer la vie locale, accompagner nos jeunes, nos associations.

Les investissements prévus cette année sont issus du débat d'Orientation Budgétaire effectué lors du Conseil municipal de janvier 2015.

Investissements prévus pour 2015

- ▶ Entretien des canaux.
- ▶ Déploiement des travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux, en commençant par la salle des fêtes des Petits Robins et les sanitaires des salles Jacques Brel et Yves Montand.
- ▶ Déploiement sur les bâtiments publics de la fibre optique (Hôtel de Ville, Médiathèque, Office du Tourisme, Police Municipale et Services techniques).
- ▶ Travaux de sécurisation et d'aménagement de voiries (RD - Hameau des Petits Robins). →
- ▶ Travaux d'alimentation électrique des bâtiments.
- ▶ Transfert des locaux de la banque alimentaire.
- ▶ Étanchéité des toitures – Bâtiments publics et notamment des écoles publiques et des gymnases.
- ▶ Aménagement extérieur des services techniques.
- ▶ Lancement du centre de Télétravail (Office du Tourisme et médiathèque municipale).

Les travaux de l'Office du Tourisme du mois d'avril permettront un réaménagement et la future création de l'Espace télétravail co-working en collaboration avec un centre de vidéo-conférence à la médiathèque municipale.



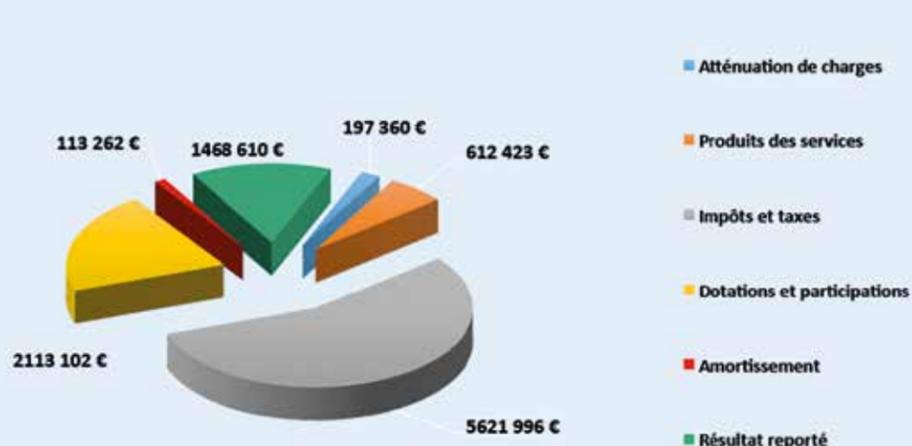
Les budgets communaux 2015

BUDGETS	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Commune (Principal)	10 126 753,00	10 126 753,00	6 692 635,00	6 692 635,00
Service Eau	556 273,00	650 409,00	1 961 057,00	1 961 057,00
Service Assainissement	433 267,00	433 267,00	1 783 542,00	1 912 321,00
Service Locaux commerciaux	51 413,00	51 413,00	91 302,00	91 302,00
SPANC	2 025,00	2 509,00		

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015 : 10 126 753 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015 : 10 126 753 €



Livron en 2015



Retour sur les 100 propositions de campagne

Parmi les 100 propositions réalistes à la hauteur des attentes livronnaises, promises par le Maire Olivier Bernard et son équipe, certaines seront réalisées dans le cadre de ce premier budget, mais aussi dans le cadre intercommunal. Voici un état des lieux non-exhaustif des travaux en cours de réalisation, d'étude ou en phase de projet très avancé.

ÉCONOMIE - EMPLOI

- Concertation avec les médecins pour anticiper les départs à la retraite.
- Livron retrouve sa place et son influence au sein de la C.C.V.D. dans l'intérêt des Livronnais (2 vices-présidences).
- Lancement d'une étude et d'un projet de restructuration de la Coopérative Drôme-Fruits.
- Lancement de la zone d'activités des Confluences avec les fouilles archéologiques qui se sont récemment terminées, suivies de l'enquête publique.
- Lancement de la fibre optique municipale et de l'opération avec Ardèche Drôme Numérique avec le haut débit pour tous sur 10 ans.
- Travail en cours sur la formation d'une « cellule » emploi en collaboration avec la C.C.V.D. et la Région Rhône-Alpes.

URBANISME - PATRIMOINE - ACCESSIBILITÉ

- Mise en vente des bâtiments communaux non exploitables.



Mise en conformité des bâtiments communaux, travaux à réaliser dans le cadre d'un agenda.



Aménagement de sécurisation routière des Petits Robins.

- Déviation routière Livron/Loriol.
- Renouvellement progressif du parc automobile en fonction de l'état actuel du parc et des amortissements. Orientation sur l'achat de véhicules électriques notamment au service technique.
- Renouvellement des conduites d'eau et d'assainissement.
- Voirie travaux de réfection.
- Aménagement projet « Les Renoncées ».
- Aménagement du projet Saint-Blaise (bassins de rétention).
- Équipement de vidéo-protection dans la ville.

- Étude en cours de la maîtrise du coût de l'eau et de l'assainissement.
- État des lieux des chemins et des routes.
- Réfection des toitures dont notamment de certaines écoles (177 000 euros).
- Mise en conformité des bâtiments communaux, travaux à réaliser dans le cadre d'un agenda programmé (166 000 euros en 2015).
- Prévision de remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule électrique dans le cadre du développement durable.

PATRIMOINE - AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT

- Fin de la rédaction du Plan Communal de Sauvegarde.
- Inventaire des terrains meubles afin d'éviter la prolifération de l'ambrosie.
- Suivi du centre de Valorisation Organique du Sytrad à Étoile.
- Aménagement du rond-point de Fiancey.
- Aménagement de sécurisation routière aux entrées des Petits Robins.
- Aménagement du Carrefour de la rue des Orifeuilles et de la rue du Perrier.
- Installation de quatre nouveaux points de collecte avec la C.C.V.D. de conteneurs semi-enterrés.
- Suppression de stationnements dangereux avenue des Cévennes avec aménagement et embellissement (carrefour avenue des Cévennes et rue du Parc).

ENSEIGNEMENT ET PETITE ENFANCE

- Finalisation de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.
- Accompagnement du projet d'extension du Collège Anne Cartier.

- Accompagnement du projet d'extension du CFA Lucien Ravit.
- Prolongement de l'équipement des écoles publiques en matériel informatique.

SÉCURITÉ - PRÉVENTION

- Renforcement des moyens de la Police Municipale et mutualisation des outils avec la Police Municipale de Loriol.
- Changement des locaux de la Police Municipale pour un meilleur accueil du public.
- Prise en charge financière par le S.D.I.S. de la mise aux normes de la Caserne des Pompiers de Livron.
- Première tranche du projet de vidéo-protection.

CULTURE ET SPORT

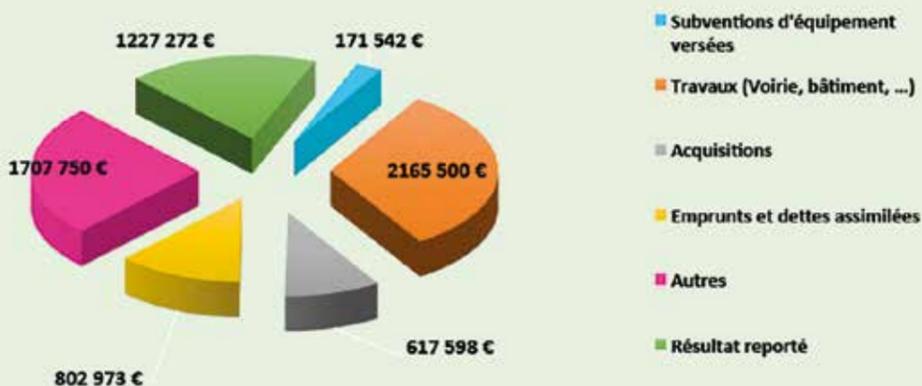
- Participation plus forte au comité de jumelage cantonal.
- Donner toute sa place au patrimoine historique de Livron (commémoration des 5 et 6 juillet 2014 par exemple).

COMMUNICATION

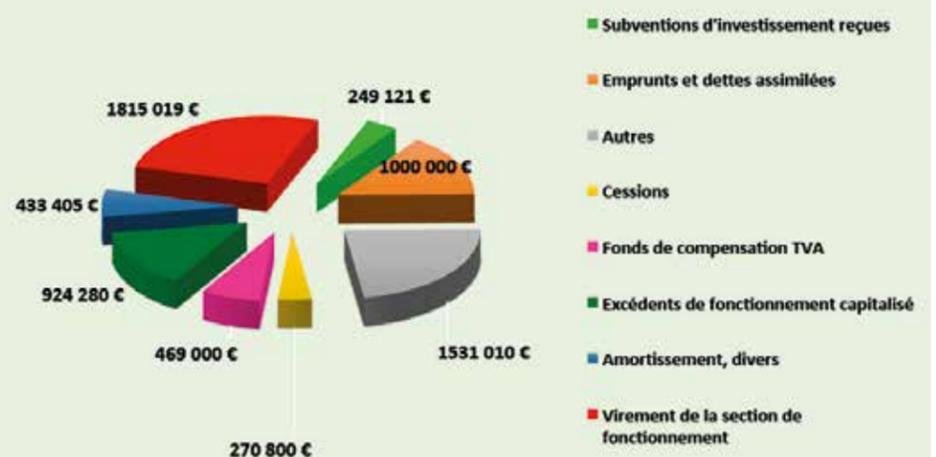
- Réfection et modernisation du site internet municipal.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2015 : 6 692 635 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2015 : 6 692 635 €



État civil

FÉVRIER - MARS 2015

NAISSANCES hors de la commune

- GEROMET Gaël, né le 28 février à Valence,
- SERVE-CATELIN Léo, né le 15 mars à Guilhaumand-Granges,
- PRADON Sohan, né le 18 mars à Valence,
- RIGHETTI Corto, né le 19 mars à Valence,
- AIRAL Louis, né le 24 mars à Valence.



DÉCÈS

- POUYOL Jeanine, 86 ans, décédée le 25 février à Valence,
- AVONS Michel, 74 ans, décédé le 04 mars à Livron-sur-Drôme,
- MAWART Maurice, 84 ans, décédé le 28 mars à Livron-sur-Drôme,
- ROUVEURE Albert, 91 ans, décédé le 30 mars à Livron-sur-Drôme,

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Savoir tirer des conclusions du résultat des élections départementales

Les dernières élections départementales ont permis de constater une évolution plus nette des votes radicaux, une évolution que les sondages et les media avaient bien anticipée. Les élus nationaux, régionaux, départementaux et locaux vont avoir à en tirer des conclusions sur la proximité, le sens de leur engagement, la responsabilité qu'ils ont vis-à-vis des électeurs et le sens de leur représentativité.

Localement, l'équipe constituée autour du chef de file de la minorité municipale n'a pas su mobiliser ses troupes, ni convaincre. Après avoir perdu les municipales, son poste de vice-président à la C.C.V.D. dans sa propre majorité, maintenant sévèrement battu lors de ces départementales, toujours face au Maire de Livron, le chef de file de la minorité continue d'aller dans le même sens – celui de la critique permanente, allant même jusqu'à

s'abstenir sur les comptes administratifs du budget de l'eau et de l'assainissement que l'ancienne équipe, dont il était le premier adjoint, avait voté sans problème !

Ce genre d'opposition reflète une bipolarité politique destructrice qui n'a pas permis à ce jour de collaboration constructive sur quelque sujet que ce soit ; dommage car cette manière d'agir, conforme au modèle national d'opposition systématique, est précisément ce dont les Français, les Livronnais ne veulent plus.

L'équipe d'Olivier Bernard dispose aujourd'hui de cinq années pour travailler sereinement avec une majorité départementale derrière elle. Elle reste ouverte et disponible pour les Livronnais, pour un meilleur « travailler et vivre ensemble » dans notre ville, avec nos différences mais avec un seul objectif : faire grandir et développer Livron culturellement, économiquement et socialement, faire grandir nos associations et clubs sportifs, faire grandir la

représentativité livronnaise sur notre territoire, tout cela dans le seul sens de l'intérêt général.

Plusieurs projets de proximité sont en route : conseil des Sages, délégués de quartier, conseil municipal des jeunes, réunions de quartiers et réunions publiques sur les grands projets livronnais. Ils sont un premier pas pour rapprocher l'équipe municipale des Livronnais et de leurs préoccupations. Tous ces lieux de rencontre et d'échanges, mais aussi de travail devraient tous être mis en place cette année et clôtureront ainsi une autre partie des promesses de campagne de notre équipe.

Rappelons aussi qu'un bilan à mi-mandat sera effectué dans deux années qui permettra de faire le point sur nos engagements électoraux. Cela aussi nous le tiendrons.

Contact : courrier@mairie-livron.fr

LE MOT DE LA MINORITÉ

Budget 2015

Les élus de « Livron Pour Tous » se sont abstenus sur les budgets pour 2015 mais ont voté pour la stabilité des taux d'imposition et pour les subventions aux associations dont le périmètre reste stable. La raison de cette abstention est simple et doit être expliquée aux Livronnais :

- ce budget traduit certains choix politiques qui sont ceux de la majorité et que nous ne partageons pas. Ce n'est pas parce que nous avons posé de nombreuses questions en Commission des finances, pour mieux comprendre et contrôler les budgets, que nous sommes d'accord sur ces orientations.

- le budget d'investissement n'est pas suffisamment précis pour que nous puissions savoir exactement ce qui va être fait. La gestion action par action a été abandonnée. Ce n'est pas une question technique de « nouveau logiciel », c'est un choix de la majorité. Nous ne pouvons donc nous prononcer, faute d'éléments précis.

Mais nous ne voulons pas non plus voter contre. La majorité a le droit d'appliquer la politique pour laquelle elle a été élue. Et nous

avons le droit de la contester. Mais nous n'empêcherons pas que ce budget se réalise : les services publics doivent être assurés, le personnel doit travailler et les investissements doivent se faire.

Nous n'avons pas voté les budgets de l'eau et de l'assainissement car nos conseils formulés en Commission des finances sur la nécessité de commencer à programmer dès 2015, le remplacement des réseaux les plus vétustes, ne semblent pas avoir été entendus.

Le passé... Et l'avenir ?

La majorité municipale parle souvent de ce que la précédente aurait fait, ou pas. À plusieurs reprises, il a été dit qu'il pleut dans les classes et qu'un désamiantage n'aurait pas été réalisé assez vite. Sur ce dernier point, le rapport est arrivé en Mairie en février 2014, en pleine période électorale. De plus, le désamiantage doit être réalisé par des sociétés spécialisées. Cette critique est totalement gratuite et infondée. Quant aux toitures, quand une fuite apparaît, on essaie de réparer avant de refaire tout le toit, non ? Mais bien sûr des travaux

lourds ont été programmés chaque fois que les réparations ne suffisaient plus. Au cours des 5 dernières années, 200 000 € ont été investis dans les réfections de toitures.

Alors que la majorité arrête de dire que rien n'a été fait. Qu'elle explique plutôt aux Livronnais ce qu'elle a fait depuis un an pour faire avancer Livron alors qu'1,4 M€ sur 3,5 M€ inscrits au budget n'ont pas été investis en 2014 et que la commune a investi 1,3 M€ de moins en 2014 qu'en 2013, soit une diminution de 38 %. Les projets structurants pour réduire notamment les risques d'inondation en aménageant le quartier Saint-Blaise ou pour créer de nouveaux logements ne semblent pas avoir avancé d'un iota.

Il est vrai qu'en ne faisant pas grand-chose, on limite le risque de déplaire. Mais on fait prendre du retard à la commune et on fragilise aussi les entreprises de travaux publics qui manifestaient encore récemment leur inquiétude face à l'inertie de communes comme Livron.

Retrouvez notre actualité : www.livronpourtous.org - contact@livronpourtous.org

4^{ème} Fête du Brézème
Dim. 10 Mai
Livron-sur-Drôme
Espace Culturel
10h-18h
ENTRÉE GRATUITE
3€ le verre de dégustation
Dégustations - Conférence - Produits du Terroir
Animations
Renseignements
Office de Tourisme du Val de Drôme
04 75 43 44 99
www.valdrôme.com

Brûlage à l'air libre des déchets

Le principe général de la réglementation reste l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

Les bases juridiques sont la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre. Elle liste différents cas de figure. Le cas de figure qui nous concerne.

- Déchets des ménages et déchets municipaux :
– Tous déchets verts s'ils sont produits par des ménages (particuliers), sont considérés comme

déchets ménagers (tonte, élagage, débroussaillage, taille des haies et arbustes).

- À ce titre, le brûlage en est interdit en disposition de l'article 84 du R.S.D (Règlement Sanitaire Départemental)
- Les collectivités territoriales, entreprises d'espaces verts et paysagistes sont également concernés par cette interdiction.
- Les déchets doivent être éliminés par broyage sur place, par apport en déchetterie, ou par valorisation.

Le non-respect de la réglementation est réprimé par une contravention de 3^e classe (450 euros), article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et article 131-13 du Code Pénal. <http://www.drome.gouv.fr/l-emploi-du-feu-a2913.html>
Voir également l'arrêté n° 2013-114-0007 du 24 avril 2013 de la Préfecture de la Drôme. Ce dispositif a été mis en place après 2010, afin de lutter contre la pollution atmosphérique et la lutte contre les particules fines.

GARAGE CONTESSOTTO
Agent RENAULT et DACIA
Réparation et Vente
Véhicules neufs et occasions
ZA La Fauchetière
26250 LIVRON
Tél. : 04 75 61 79 32
Fax : 09 70 62 01 19
garage.contezzotto@orange.fr

Plus simple, Plus rapide
Prêt Immo
AVEC LE CRÉDIT MUTUEL,
DONNEZ VIE À VOTRE PROJET IMMOBILIER.
Crédit Mutuel
CRÉDIT MUTUEL DE LORJOL
ZONE ARTISANALE DES CROZES - 26270 LORIOL
N° INDIGO : 0 820 001 227 (0,119€ TTC/MIN)
Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. Sous réserve d'acceptation du dossier.

LE 2 MAI 2015
Expo de véhicules anciens
et de prestige
parking de la
mairie de Livron
entrée gratuite

audition constant
Pierre CONSTANT Michel MATHIEU
Audioprothésistes D.E.
BILAN AUDITIF GRATUIT - ESSAI GRATUIT - ACCESSOIRES D'ÉCOUTE
HORAIRES D'OUVERTURE
Mardi, Jeudi, Vendredi
9 h - 12 h / 14 h - 18 h
3 place Jean-Jaurès 26250 LIVRON
04 75 40 52 26
audition.constant@orange.fr

Il y a 200 ans : la bataille du pont (2 avril 1815)

Après son abdication sans conditions le 6 avril 1814, Napoléon Bonaparte séjourne à Fontainebleau. Le 11 avril, les Alliés lui accordent la souveraineté de l'île d'Elbe. En partance pour son exil forcé, l'empereur déchu passe le 24 avril à Livron. Le Comte de Sinard, maire, étant absent, il est remplacé par Jean-Antoine Agrel, 1^{er} adjoint, qui sera nommé maire le 6 mai 1815. Le Conseil municipal a, dès le 19 avril, proclamé son « adhésion au pacte du gouvernement provisoire et l'appel au trône de France de Louis Stanislas Xavier de France, frère du Roi Louis XVI... De suite, la cocarde blanche avait été arborée... La joie la plus pure régnait sur toutes les figures... ».

Après un séjour de 10 mois dans l'île d'Elbe, Bonaparte prépare, en toute discrétion, le départ de son « île-prison » vers la France. Le 26 février 1815, 7 navires quittent l'île, emmenant Napoléon, son état-major, cinq cents grenadiers, des lanciers polonais, des marins, etc., en tout 1 100 hommes, ainsi que des armes, des chevaux, et des malles d'or. La flottille débarque à Golfe-Juan le 1^{er} mars à 1 heure de l'après-midi. Napoléon et ses hommes empruntent le « Grand Chemin des Alpes » (qui deviendra la Route Napoléon) avec méfiance, le sud de la France étant en majorité favorable aux Bourbons. À partir de Gap, la population crie sur son passage : « Vive l'Empereur ! Vive Napoléon ! ». Louis XVIII a en effet réussi l'exploit, en quelques mois, de se faire détester par une majorité de Français. Napoléon entre le 20 mars au soir dans Paris (d'où Louis XVIII s'est enfui dans la nuit du 19 au 20) et il entreprend aussitôt la réorganisation du gouvernement, de l'administration et de l'armée.

Le Roi a appris la nouvelle le 5 mars, par une dépêche que lui a remise le baron de Vitrolles. Calmement, il a répondu : « C'est Bonaparte qui a débarqué sur les côtes de Provence ». Aussitôt, les troupes royalistes se sont organisées pour tenter de reconquérir le pays. Dans le sud-est, c'est le duc d'Angoulême qui dirige les opérations. Parti de Bordeaux, à la tête d'une armée de 5 000 hommes, il rejoint le midi de la France. Il arrive à Pont-Saint-Esprit le 27 mars.

Le 28 mars, le général Debelle, qui commande la défense du département de la Drôme, ordonne « spécialement aux gardes nationales de Livron de se porter sur le pont de la Drôme dès l'instant qu'on sera informé de l'entrée des insurgés du Midy à Montélimard et d'y tenir bonne contenance jusqu'à son arrivée ». Le Maire de Livron procède, le 29 mars, aux « réquisitions pour nourrir toutes ces troupes ainsi que les chevaux », mais, comme « bientôt, il ne restera qu'une faible ressource aux habitants de Livron », il en appelle aux communes circonvoisines (Crest, Eure, Alex, Montoisson et Ambonil). Le 31 mars, Debelle ordonne à la ville de Livron de fournir à son armée tous les chevaux de la commune propres à être montés.

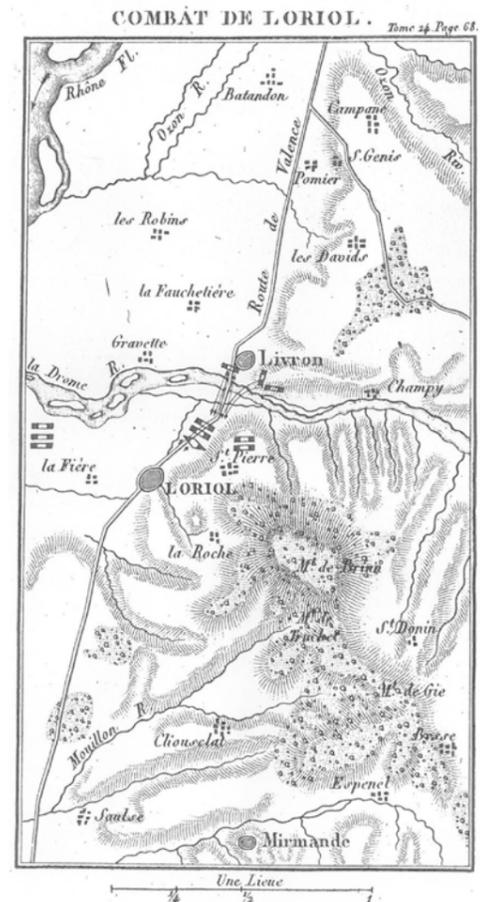
Une avant-garde de l'armée royaliste, composée d'environ 1 500 hommes, commandée par le colonel-vicomte Des Cars, entre sans coup férir dans Montélimar le 30 mars et s'établit fortement en avant de la ville, dont la population, sans témoigner d'enthousiasme, se montre convenable et respectueuse pour les défenseurs de la cause royale. Des Cars attend le Duc d'Angoulême qui arrive le lendemain. Debelle, qui est venu parlementer, est légèrement blessé dans une escarmouche. Il est remplacé par le colonel d'artillerie Noël.

Le 2 avril, l'armée royale se remet en route pour Valence. Noël a prévu de défendre le passage du pont sur la Drôme. Il y a placé deux pièces d'artillerie et un bataillon de ligne. Le reste de son effectif, principalement des volontaires, est disposé le long de la rivière, à gauche et à droite du pont.

Dans la matinée du 2 avril, l'armée royaliste arrive en vue de Loriol. Les troupes impériales qui occupent ce village, face à une armée quintuple, se replient derrière la Drôme. Dès les impériaux perdus de vue, les habitants se hâtent de mettre des draps blancs à leurs fenêtres. Des tonneaux de vin attendent les soldats sur la route. Le Duc d'Angoulême part en reconnaissance vers le pont et prend la résolution de l'emporter par la force. À 11 heures, il envoie un groupe de 300 hommes passer la rivière à un gué qu'on lui a désigné, à 2 kilomètres « au-dessus de Livron ». L'artillerie et les volontaires doivent attaquer à l'heure où l'on pourra supposer que ce groupe a franchi la rivière et peut tomber à revers sur les troupes qui défendent le pont. Mais rien ne se passe comme prévu car les impériaux parviennent à se saisir d'un capitaine qui s'est jeté en avant pour ralentir l'ardeur imprudente de ses troupes.

À cet instant, les récits divergent. Selon la version d'Alfred Nettement, les impériaux, retenant le capitaine, auraient crié : « Camarades, venez à nous ; ralliez-vous à l'Empereur ! ». Mais le prisonnier aurait répondu, d'une voix puissante : « Voltigeurs, vengeons-nous de ces traîtres ! ». Tandis que son artillerie tire sur la colline et sur le pont, Des Cars lance alors ses troupes qui forcent le passage de la rivière et s'emparent d'un moulin situé à la culée du pont. La bataille dure une demi-heure. Au milieu du combat, il faut arrêter plusieurs artilleurs dans les rangs des royaux et les remplacer par des volontaires. On s'est aperçu qu'ils tiraient en l'air pour ne pas atteindre leurs camarades ralliés à l'Empereur.

Selon une autre version, celle d'Henry Houssaye, quelques royaux auraient crié : « Vive l'Empereur ! » et se seraient engagés sur le pont. Soit ils auraient eu réellement l'intention de passer aux impériaux, soit ils auraient employé « la plus odieuse des ruses de guerre ». Les impériaux leur auraient ouvert les rangs et auraient fraternisé. Mais leurs camarades, arrivés aux 2/3 du pont, auraient crié : « Ils sont à nous ! Vive le Roi ! » et ils font une décharge à bout portant. Les royaux font – selon les sources – 300 ou 800 prisonniers, dont beaucoup sont massacrés. L'armée royale, elle aussi, a à déplorer



de nombreuses pertes. Quoique bien diminuée, elle peut poursuivre son avancée, mais, l'opposition devenant de plus en plus manifeste, elle doit capituler le 8 avril. Napoléon Bonaparte est redevenu Napoléon 1^{er} pour une courte période : « Les Cent Jours ». À Livron, le Conseil municipal se réunit le 6 mai pour « prêter immédiatement le serment d'obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur ».

Cette bataille du pont de la Drôme présente tant de zones d'ombre qu'une enquête est rapidement diligentée. Elle conclut ses travaux par « un hommage rendu à la loyauté militaire du 10^e » (l'armée de Des Cars). L'honneur de l'armée est sauf !

Ce jour-là, notre beau pont, terminé depuis 26 ans seulement, a eu un vrai baptême du feu. Écoutez les pierres du pont. Elles gardent encore le souvenir de ce 2 avril 1815.

Michèle CÉLÉRIEN



Pont de la Drôme entre Livron et Loriol.

MAI - JUIN 2015

SAMEDI 2 MAI

Rassemblement et exposition de voitures anciennes, 8 h - 15 h 30, parking de la Mairie de Livron-sur-Drôme 8 h - 17 h, **Prévention et secours civique de niveau 1 et initiation à la réduction des risques, formation à l'utilisation du défibrillateur**, section Croix Rouge de Livron, salle H. Dunand

DIMANCHE 3 MAI

Vide grenier de l'office de tourisme de 10 h à 18 h, place de la Madeleine

DIMANCHE 10 MAI

Exposition photos « Le Brézème au fils des saisons » Eloïse Roullais, Hervé Penel : le Brézème et son vignoble, 10 h à 18 h, salle Aragon

Fête du vin de Brézème,

organisée par l'office de tourisme salle Simone Signoret, 10 h à 18 h
Conférence œnologique dans le hall

2^e ET 4^e DIMANCHES

Marché perché bio au Haut Livron organisé par les Buttineries, de 9 h 30 à 12 h

JEUDI 14 MAI

Twirling club, de 7 h à 22 h, salle annexe, salle arts martiaux, salle apex, vestiaires gymnase, vestiaires annexes, salle de réunion, bar, critérium Ville

DU 14 AU 17 MAI

4 jours de pétanque à Livron, Stade rugby, terrain de foot stabilisé, parking annexe, les 50 ans du club Joyeux Pétanqueurs de 8 h à 22 h

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 MAI

Concert jeunes Festival Les Oreilles du Renard
Mirmande/Cliousclat. MJC Coluche, Les MJC en Drôme Ardèche, 18 h - 1 h

LUNDI 18 MAI

Soirée informations et débat, association Ensemble et le collectif Stop Tafta 26, projection des films : « Les déportés du libre échange » de Marie

Monique Robin - « Le grand match transatlantique » fable jouée par les militants de Stop Tafta 26 - Partenariat Transatlantique pour le Commerce et l'Industrie. 20 h 30, salle Signoret

MERCREDI 20 MAI

Fête de la nature organisée par le SMDRD. Pique-nique tiré du sac avec les volontaires de Unis Cités pour la fête de la nature. RDV à 13 h 00, sur le site : seuil CNR

SAMEDI 30 MAI

Concert Mikaël Ferreira Concert « Musique je vous aime 2 » Autour du Monde, avec la Cie Tangerine, 20 h 30, salle Signoret

DU 30 MAI AU 7 JUIN

Plusieurs actions sur plusieurs sites de Livron avec le SCM, les Buttineries, le SMDRD, Unis Cités, médiathèque et la CCVD dans le cadre de la **semaine européenne du développement durable** nettoyage de printemps au Haut Livron avec les Buttineries, toute la semaine à la maison Pignal et à la médiathèque, des ateliers pour apprendre à faire du beau avec de la récup...

DIMANCHE 31 MAI

Spectacle Mickaël Ferreira Ladies and Gentlemen travail vocal et harmonie pour 10 artistes professionnels, 16 h 30, salle Simone Signoret

LUNDI 1^{er} JUIN

Conseil municipal 19 h, salle Aragon

SAMEDI 6 JUIN

Journée Freestyle
MJC au Haut Livron, 10 h - 19 h

Nettoyage des berges de la Drôme :

une action pour préserver la qualité des eaux de la rivière Drôme, dans le cadre de la semaine européenne du développement durable.

Nettoyage des berges de la Drôme organisé par le Syndicat mixte de la rivière Drôme et une équipe de volontaires de Unis Cités - Tous les volontaires sont les bienvenus pour cette action qui permettra de passer sur les berges de la Drôme un été sans déchets, 10 h et/ou 14 h

Vide grenier de l'office de tourisme

de 6 h à 18 h, place de la Madeleine